

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 26 février 2021 à 20h00

L'an deux mille vingt et un, le 26 février, à 20 heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle de la communication, sous la présidence de M. JOUILLEROT Gérard, maire.

Présents : Gérard JOUILLEROT, Marcel SALLES, Gilles PETIT, Magali SCHNEIDER, Martial VAUTHERIN, Claude INVERNIZZI, Mélitine BONDENET, Véronique DELAGRANGE, Romain PRETET, Julia ROBERT, Florence SUZANNE, Jean-Paul VAUTHERIN, Jérôme VIVOT.

Absent excusé : Jérôme GUENOT

Romain PRETET a été désigné secrétaire de séance.

En ouverture, Le Maire demande d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

Ajout annexe aux délégations du maire attribuées par le conseil municipal. *Adopté à l'unanimité.*

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation CR du CM du 22.01.2021
2. Réorganisation des MSAP pour futur labellisation EFS
3. Modification des statuts pour adhésion à des syndicats mixtes ou autres structures
4. Remboursement de frais de formation secrétaire
5. Demande de subventions
6. Ajout annexe aux délégations du maire attribuées par le Conseil Municipal
7. Programme des travaux sylvicoles 2021
8. Informations et questions diverses

1. Approbation CR du CM du 22.01.2021

Adopté à l'unanimité.

2. Réorganisation des MSAP pour futur labellisation EFS

Les services Maison de Services Au Public-Objectif Emploi (MSAP-OE) étaient gérés depuis leur création (début 2000) par une association dont l'action rayonnait sur l'ensemble du PETR Doubs Central. Cette association, fragilisée par les départs successifs de la CC du Doubs Baumoïse en 2019 et la CC du Pays de Sancey-Belleherbe début 2020, a été contrainte de mettre un terme à ses activités. La CC2VV a naturellement repris la compétence. L'objectif de la CC2VV est désormais de labelliser ses 3 MSAP (Rougemont, Pays-de-Clerval et L'Isle sur le Doubs) en établissement France Services (EFS).

M. Le Maire énonce les délibérations que le conseil est appelé à valider :

- L'ensemble des propositions de réorganisation des services MSAP pour une labellisation EFS.
- La création de 3 agences postales intercommunales à Rougemont, Pays-de-Clerval et Arcey.
- La création d'un service dédié pour la délivrance de passeport et carte nationale d'identité.
- La clé de répartition de la prise en charge de ce nouveau service (1/3 CC2VV ; 2/3 Communes)
- La prise en charge par la commune d'une partie du déficit annuel du service à hauteur de 2,5€ / habitants soit $654 \times 2,5€ = 1635€$

Votants : 13

Pour : 8

Contre : 4

Abs : 1

3. Modification des statuts pour adhésion à des syndicats mixtes ou autres structures

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes a décidé d'engager une procédure de modification de ses compétences statutaires pour adhérer à l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs), gestion des milieux aquatiques

Il est donc proposé d'ajouter aux statuts de la CC2VV, l'article suivant :

« La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes est autorisée à adhérer à tout syndicat mixte ou toute autre structure porteuse à qui elle transfère une compétence »

Vote à l'unanimité.

4. Remboursement de frais de formation secrétaire

Notre secrétaire de Mairie suit une formation pour concours adjoint administratif principal de 2eme classe. Le Maire propose de prendre en charge le coût total de celle-ci qui s'élève à 236,50 €.

Vote à l'unanimité.

5. Demande de subventions

M. Le Maire énonce au conseil les différentes demandes émanant d'associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Association Française des Sclérosés en Plaques **100 €**
Votants : 13 Pour : 13
- FNATH section Isle/Doubs Accidentés de la vie **50 €**
Votants : 13 Pour : 10 Contre : 03
- Secours Populaire Français fédération de Besançon **150 €**
Votants : 13 Pour : 13
- ACCA Anteuil **250 €**
Votants : 13 Pour : 12 Abstention : 01
- Prévention routière **50 €**
Votants : 13 Pour : 10 Contre: 03
- SAPADHE Service Accompagnement Pédagogique à Domicile, Hopital, Ecole **150 €**
Votants : 13 Pour : 13

6. Ajout annexe aux délégations du maire attribuées par le Conseil Municipal.

Suite à la demande de Madame la trésorière, afin de permettre à M le Maire de signer les bordereaux de mandats liés aux dépenses de la commune, il convient d'ajouter une ligne à la délibération des délégations du Maire prise le 24 mai 2020.

• Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vote à l'unanimité.

7 Travaux Sylvicoles 2021

↳ Section d'Anteuil:

Parcelles : 23, 29 et 43: Cloisonnement et dégagement manuel (Peignage des ronces) pour un montant de : 3 331, 20 €. Non retenus : travaux parcelle 28 et création de parcellaire.

↳ Section de Glainans:

Parcelle : 6 et 7 : Cloisonnement et dégagement manuel (Peignage des ronces). Plantation de 200 plans chêne sessile

Parcelle 15 : Taille de formation sur plants.

Travaux pour un montant total de : 3 590, 70 €. Non retenus : travaux parcelle 4 et création de parcellaire.

↳ Section de Tournedoiz:

Parcelle : 6 : Cloisonnement et dégagement manuel (Peignage des ronces). Création de parcellaire.

Travaux pour un montant total de : 2 273,62 €. Non retenus : travaux parcelles 1, 2, 3, 4 et 5.

8 Informations et questions diverses

↳ Au sein de notre RPI, Mme Estelle TISSERAND prend la fonction d'accompagnatrice scolaire dans le bus en remplacement de Michèle RERAT partante pour une retraite bien méritée. Un grand merci à ces deux personnes.

↳ Concernant les travaux de remplacement main courante au stade, une subvention du FAFA de 5000 € est accordée. Reste à officialiser les devis pour lancer les travaux.

↳ M. le Maire a pris un arrêté de réouverture des cours de musique dans la salle d'exposition de la mairie dans le respect des consignes sanitaires en cours.

↳ Au vue de la baisse des effectifs au sein du RPI, nous nous dirigeons vers une perte de classe. Pour la rentrée prochaine, l'organisation se ferait sur 2 classes à Rang et 2 classes à Anteuil.

↳ Les travaux d'enfouissement d'une partie de la ligne électrique haute tension à Mont Daï vont débiter.

↳ Devis et étude en cours :

Rénovation éclairage spots et sécuritaire de la salle de la communication, restauration du monument aux morts d'Anteuil. Concernant la mise en sécurité du clocher de l'église de l'Assomption, une visite est programmée fin mars avec les services des Bâtiments de France

La séance est levée à 23h30.

Le Maire,

Gérard JOUILLEROT



